

Le Monde
27/5 p. 6

Lamberto Dini, ministre italien des affaires étrangères

« Nous avons toujours été favorables à la construction politique de l'Europe »

« Vous avez accueilli favorablement les idées développées par le vice-chancelier et ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. Le gouvernement italien, les forces politiques italiennes, sont-ils prêts à s'engager dans le processus qu'il suggère ?

- M. Fischer a posé dans un moment crucial, à la veille de l'élargissement de l'Union, la question de la finalité ultime de l'Europe. Il envisage un système fédéral avec un gouvernement et un Parlement composé de deux chambres. Dans la préparation du traité d'Amsterdam, jusqu'à la dernière minute, on évoquait déjà la "vocation fédérale de l'Union" et puis ça a été effacé. La proposition de Fischer rouvre le débat. C'est un objectif qui ne sera pas partagé par tous. Les forces politiques italiennes, à gauche comme à droite, ont traditionnellement soutenu la construction d'une Europe politique.

- Croyez-vous que les six pays fondateurs pourraient constituer ce "centre de gravité" suggéré par M. Fischer ?

- Cela est possible. Des réticences, qu'il faut surmonter, apparaissent aujourd'hui sur la question des coopérations renforcées. [La possibilité pour quelques pays d'aller de l'avant sans que les autres puissent s'y opposer]. Des petits ou moyens pays craignent de ne pas être toujours en mesure de suivre les autres, surtout les grands pays ou les pays fondateurs, sur des projets qui feront avancer l'Europe politique dans un sens fédéral. Ceux-là, tout en manifestant donc quelques craintes, ne sont pas pour autant opposés à ce que les coopérations renforcées deviennent un élément fondamental de la conférence intergouvernementale (CIG).



LAMBERTO DINI

Ils comprennent qu'après l'élargissement les pays adhérents ne seront pas immédiatement en mesure de s'associer à des projets d'intégration mis en œuvre, par exemple, par la France, l'Allemagne, l'Italie ou d'autres. Ainsi, ces pays adhérents ne feront pas partie de l'Union économique et monétaire, et ce sera la même chose pour d'autres projets à venir. Pour rassurer ceux qui sont inquiets, nous devons, à côté des trois questions de base qui sont posées à la CIG (composition de la Commission, pondération des voix lors des votes au Conseil, extension du champ des décisions prises à la majorité qualifiée), établir des règles qui permettent, même à une minorité de pays membres, de progresser grâce à des coopérations renforcées dans différents secteurs. Par la même occasion, nous préparerons le cadre au sein duquel il deviendra possible, un jour, d'instaurer un Etat fédéral.

- Joschka Fischer estime que la méthode Monnet des petits pas, centrés sur l'économie, a trouvé ses limites. Est-ce votre avis ?

- Je crois qu'il y a du vrai dans cette affirmation. Quarante ans après la création du marché commun, la question est de savoir si nous pouvons aller plus loin, no-

tamment en ce qui concerne la construction de l'Europe politique. Nous devons nous demander si, dans cinq ou dix ans, nous pourrions parvenir à l'Europe fédérale. Mais nous devons établir dès aujourd'hui les règles qui permettront demain, si la volonté politique d'un certain nombre de pays existe, de parvenir à une construction plus achevée.

- M. Fischer reprend l'idée chère à Jacques Delors d'une fédération d'Etats-nations. Que pensez-vous de ce concept tout de même paradoxal ?

- Les Etats nationaux ont d'ores et déjà renoncé à certains attributs de leur souveraineté, en particulier avec la monnaie unique. Il ne s'agit pas d'abandonner une souveraineté, mais de la conférer à un niveau supérieur, celui de l'Europe. C'est la même chose pour l'Europe politique.

« Progresser grâce à des coopérations renforcées »

On est en train de construire l'Europe de la défense et de la politique extérieure et, ce faisant, on crée également quelque chose au-dessus des Etats nationaux. Je ne pense pas qu'il y ait une incohérence ou une contradiction dans le projet.

- Peut-on envisager, comme M. Fischer, l'éventuelle suppression de la Commission ?

- Dans notre conception, la Commission, c'est le gouvernement de l'Europe, je ne pense pas qu'on devrait prévoir quelque chose de différent. C'est un gouvernement qui doit avoir un pouvoir d'initia-

tive, tel qu'il lui est d'ailleurs conféré par le traité.

- Dans son projet de fédération, M. Fischer propose une redistribution radicale des compétences entre le niveau européen et celui des Etats. Est-ce réaliste ?

- Peut-être n'est-ce pas réaliste aujourd'hui. Mais c'est une vision de la forme finale de la construction européenne. Ce n'est pas pour aujourd'hui ou pour demain, mais peut-être pour après-demain. Je crois qu'il est important d'engager dès maintenant cette réflexion et d'établir des règles inscrites dans les traités qui permettraient de faire ce saut qualitatif s'il y a un nombre suffisant de pays à le vouloir.

- Comment voyez-vous la suite du débat politique, pour que celui-ci ne retombe pas ?

- Je vois trois stades. Le premier est la conclusion de la CIG, qui couvre les trois questions de base et, dans notre esprit, la charte des droits fondamentaux. En parallèle, il faut définir, dans le futur traité, de nouvelles dispositions pour l'emploi des coopérations renforcées, qui sont un instrument qui permettra, demain, de faire des progrès dans la direction d'un Etat fédéral. Enfin, il y a le stade de l'Etat fédéral. Nous avons saisi la valeur de la proposition de M. Fischer. Elle sera sûrement sujette à discussion et ne fera pas l'objet de décisions rapides. Mais elle ne doit pas interférer dans les travaux de la CIG. Pour moi, c'est une projection sur la devenir de l'Europe, après que l'élargissement sera devenu une réalité. Aujourd'hui, l'important c'est que le futur traité ouvre la porte à cette éventualité, là est l'essentiel. »

Propos recueillis à Bruxelles
par Philippe Lemaître